



Face à un besoin croissant des jeunes sur les questions de santé en général, et plus particulièrement de santé mentale, We Ker a fait évoluer son projet santé avec la création d'une équipe pluridisciplinaire composée d'une médiatrice santé, d'une chargée de projet et d'un psychologue.

Les actions développées par le pôle santé se basent entre autre sur les résultats de l'enquête ORS « L'état de santé des jeunes accueillies en Mission Locale en Bretagne », qui mettent en lumière une détresse psychologique importante : en moyenne 12% des jeunes souffrent de dépression modérément sévère à sévère et environ 15% des jeunes interrogés a fait au moins une tentative de suicide au cours de sa vie ; mais on y détecte aussi des besoins croissants autour de l'hygiène de vie : alimentation, sommeil, activité physique.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les finalités générales de ce projet sont les suivantes :

- Réduire les inégalités dans l'accès et le recours aux services de santé, notamment en santé mentale, et ainsi ramener vers le droit commun des jeunes éloigné.e.s des soins grâce à un accompagnement individualisé et une connaissance fine des acteurs en santé présents sur le territoire
- Contribuer à la levée des freins santé des jeunes afin d'œuvrer pour leur inclusion sociale
- Travailler à l'autonomisation et le pouvoir d'agir des jeunes en situation de précarité dans la prise en charge de leur santé grâce à des actions d'éducation à la santé, de prévention et de promotion de la santé

Afin de se rapprocher de ces objectifs, plusieurs actions ont été déployées ou mises en place :

L'accompagnement santé en individuel avec la médiatrice permet aux jeunes qui en ont le besoin de travailler spécifiquement sur la levée de leur freins santé, la coordination des parcours de soins, la mise en place de comportements favorables à la santé

L'accompagnement psychologique par le psychologue clinicien de la structure permet de créer un premier sas sécurisant pour les jeunes pour qui la consultation en libéral et une marche trop haute.

Le développement des actions collectives, au cœur de la mission de la chargée de projet, permet de proposer une offre la plus complète et adaptée possible en prévention des conduites à risque et promotion des comportements favorables à la santé.

En complément, le pôle santé assure la mission de développement des partenariats avec les structures et professionnels extérieurs et le soutien de l'équipe sur les questions de santé.

